

La Démarche Grand Chantier du Lyon-Turin : des résultats concrets pour le territoire

The Lyon-Turin Démarche Grand Chantier: concrete results for the local areas

Xavier DARMENDRAIL, Tunnel Euralpin Lyon Turin, Modane, France
Joël PRILLARD, Préfecture de la Savoie, Chambéry, France
Bernard BARNEOUD, Conseil Départemental de la Savoie, Chambéry, France
Jennifer CARDONNE, Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, Chambéry, France
Anne-Lise HOUDANT, Préfecture de la Savoie, Chambéry, France,
Bertrand PERRIN, Sous-Préfecture, Saint-Jean-de-Maurienne, France
Cécile HIRSOUX, Syndicat du Pays de Maurienne, Saint-Jean-de-Maurienne, France

Résumé

La vallée de la Maurienne en Savoie accueille l'un des plus grands chantiers européens actuels : 164 kilomètres de galeries pour la construction du tunnel de base transfrontalier du Montcenis. Pour accompagner le projet Lyon-Turin, l'Etat français a décidé en 2003 d'instaurer une Démarche Grand Chantier, dont bénéficie aujourd'hui le territoire de la Maurienne qui accueille ces travaux de la section transfrontalière. Pilotée par l'Etat en partenariat avec la Région Auvergne Rhône Alpes et le Conseil départemental de la Savoie, et en lien avec Tunnel Euralpin Lyon Turin et le Syndicat du Pays de Maurienne, la démarche a pour objectif d'accompagner le bon déroulement des chantiers et d'être un levier de développement pour le territoire. Après de nombreuses années d'études et de concertation avec le territoire, un contrat de territoire Maurienne a été signé le 30 septembre 2016 par les partenaires de la démarche et le Syndicat du Pays de Maurienne. D'un montant de 40.6 M€, il est adossé au Contrat de Plan Etat-Région. Il prévoit le cofinancement et la mise en œuvre d'actions concrètes d'accompagnement du chantier et du territoire. En particulier, un fonds d'accompagnement et de soutien territorial (FAST) de 32 M€ a été alloué pour la durée des chantiers. Son budget est géré par TELT, son engagement sur des actions labellisées Grand Chantier est décidé par le comité des financeurs de la démarche. Le premier bilan à fin 2020 est très positif. Plus de 23 M€ ont été engagés, dont 4 M€ sur des actions d'accompagnement du chantier et 19M€ sur des actions d'accompagnement du territoire, la part du FAST pour ces actions s'élevant à 3 M€. Les principaux axes de ces actions sont l'emploi et la formation, la mobilisation du tissu économique local et régional, l'hébergement, la R&D, la transition énergétique, la redynamisation des bourgs centres et des abords de gares et la filière cyclo.

Abstract

One of the current largest European worksite is located in The Maurienne Valley in Savoy: 164 km of galleries for the construction of the Mont Cenis cross-border base tunnel. In 2003, the French Government decided to set up a *Démarche Grand Chantier* (major construction project) to support the Lyon-Turin project. Nowadays, the Maurienne area, which includes the work of the cross-border section, benefits from this project. The goal of the *Démarche* - led by the government in partnership with the Auvergne Rhône-Alpes Region and the Departmental Council of Savoy, and in collaboration with Tunnel Euralpin Lyon-Turin and the *Syndicat du Pays de Maurienne* - is to follow the progress of the construction project and to be a development driver in the area. After several years of studies and consultation with the territory, a contract for the Maurienne area was signed on 30 September 2016 by the partners in the *Démarche* and the *Syndicat du Pays de Maurienne* (Association of the Municipalities of Maurienne) for an amount of 40.6 M€. Coherent with the *Plan contract Etat-Région*, the contract provided for the co-funding and implementation of concrete actions for the construction site and the local area. In particular, a *fonds d'accompagnement et de soutien territorial* (FAST, Area Support Fund) of €32M was allocated for the duration of the construction phases. Its budget is managed by TELT, while its commitment to *Grand Chantier* actions is decided upon by the *Démarche* finance committee. The results at the end of 2020 is very positive. More than €23M has been spent, whose €4M supporting construction worksite and €19M to support the area, with the part of €3M. The main areas of these initiatives are training and employment, the promotion of the local and regional economic framework, accommodation, R&D, energy transition, the revitalization of town centres and approaches to railway stations, and cycle paths.

La Démarche Grand Chantier du Lyon-Turin : des résultats concrets pour le territoire

The Lyon-Turin Démarche Grand Chantier: concrete results for the local areas

Xavier DARMENDRAIL, Tunnel Euralpin Lyon Turin, Modane, France
Joël PRILLARD, Préfecture de la Savoie, Chambéry, France
Bernard BARNEOUD, Conseil Départemental de la Savoie, Chambéry, France
Jennifer CARDONNE, Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, Chambéry, France
Anne-Lise HOUDANT, Préfecture de la Savoie, Chambéry, France,
Bertrand PERRIN, Sous-Préfecture, Saint-Jean-de-Maurienne, France
Cécile HIRSOUX, Syndicat du Pays de Maurienne, Saint-Jean-de-Maurienne, France

1 Introduction

Une démarche Grand Chantier est un dispositif exceptionnel visant à accompagner la réalisation des grands projets en mobilisant le tissu économique et les compétences des territoires.

Grâce à une approche partenariale, elle permet la bonne intégration des chantiers les plus ambitieux en accompagnant les bassins de vie qui les accueillent. Elle a le double objectif d'accompagner l'intégration et le bon déroulement du chantier, et de faire du chantier un levier de développement pour le territoire.

Les premières démarches Grand Chantier ont été décidées par l'État dans les années 1975-1980 pour accompagner des opérations du programme électronucléaire français. La réalisation du tunnel sous la Manche en a aussi bénéficié. Actuellement l'EPR de Flamanville est accompagné d'une démarche Grand Chantier.

2 Le cadre de la Démarche Grand Chantier pour le Lyon-Turin

2.1 La gouvernance

La démarche Grand Chantier Lyon-Turin est pilotée par le préfet de la Savoie pour l'État, en partenariat avec la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Département de la Savoie. Le Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) et TELT, opérateur public franco-italien en charge de la réalisation de l'ouvrage, y sont étroitement associés.

Les instances de pilotage s'organisent à quatre niveaux. Le premier niveau est politique ; **le Comité des financeurs** fixe les priorités annuelles, arrête leur financement et vérifie la tenue des engagements. Les niveaux techniques sont constitués d'un **comité de direction** et d'une **mission Grand Chantier** où siègent des représentants de l'Etat, de la Région, du département, de TELT et du SPM. La mission Grand Chantier est animée par un collectif de sept personnes missionnées par les mêmes entités ; elle pilote au quotidien l'ensemble de la démarche et en particuliers la mise en œuvre des dispositifs et projets labellisés, au plus près des acteurs du territoire. Un représentant du SPM a rejoint cette équipe début novembre 2019 pour assurer un lien encore plus étroit avec le Territoire.

, La démarche associe les élus locaux et acteurs du territoire et coordonne les actions d'accompagnement du territoire à travers du **Comité Maurienne Lyon-Turin**.

Pour évaluer les retombées et les effets des chantiers sur le territoire et anticiper les évolutions à venir, un Observatoire du Grand Chantier a été mis en place par la démarche.

2.2 Les axes de la démarche

Tout en assurant l'accompagnement du chantier Lyon-Turin pour son intégration dans son territoire d'accueil, la démarche Grand Chantier participe dès maintenant à l'avenir de la vallée de la Maurienne et de ses 45 000 habitants.

2.2.1 Accompagner le chantier

Pour accompagner le chantier, trois axes principaux sont développés afin de mobiliser les potentiels économiques et les savoir-faire à l'échelle de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour répondre aux besoins du chantier :

- **le développement de l'emploi et la formation** pour favoriser l'emploi au plus près du chantier ;
- **le soutien au tissu économique** pour permettre aux entreprises locales et régionales l'accès aux chantiers et faciliter l'accueil des entreprises extérieures sur le territoire ;
- **l'hébergement des salariés du chantier** en aidant en particulier à la réhabilitation et à la mobilisation du parc de logements vacants, public et privé ;
- **l'accueil des salariés sur le territoire** qui vise à résoudre les problématique de recherche de logement, de transport, d'accueil de la famille jusqu'à l'emploi du conjoint et de découvertes des activités du territoire.

2.2.2 Accompagner le territoire

Pour accompagner le territoire, quatre axes principaux ont été définis autour desquels des projets d'avenir pour le territoire peuvent profiter de la dynamique du Grand Chantier et ainsi contribuer à l'attractivité et à l'amélioration du cadre de vie en Maurienne :

- **diversifier l'économie** par l'offre touristique toute saison en vallée, la structuration de la filière cycliste et la recherche et développement autour du souterrain ;
- **agir en faveur du développement durable** et contribuer à accélérer la transition énergétique en particulier pour faire de la Maurienne un territoire à énergie positive ;
- **faciliter la mobilité** à travers une desserte multimodale du territoire
- **améliorer le cadre de vie** notamment par le réaménagement des centres-bourgs, la rénovation des logements et des travaux sur les principales gares de la ligne historique et leurs abords.

2.3 La labellisation et la mise en œuvre des actions

Les mesures d'accompagnement de la section transfrontalière du Lyon-Turin sont identifiées à l'article 6 de l'accord binational du 30 janvier 2012.

La Décision Ministérielle du 2 juin 2015 précise la mise en œuvre de la Démarche Grand Chantier (DGC) et des mesures d'insertion et d'accompagnement du projet prévues dans le cadre de la DGC.

Elle prévoit une enveloppe maximale de 32 millions d'euros afin d'abonder la participation de l'État, et, le cas échéant au financement de mesures d'accompagnement sur le territoire français, qui devront être engagées jusqu'à trois ans après la mise en service de l'infrastructure. Cette enveloppe a été baptisée "Fonds d'Accompagnement et de Soutien Territorial" (FAST) par le Préfet de la Savoie, dénomination reprise par le comité des financeurs dans sa séance du 26 juin 2015.

La gestion budgétaire du FAST est assurée par TELT dans le cadre des décisions prises en comité des financeurs.

La labellisation porte sur des projets faisant l'objet d'un plan de financement réaliste comprenant des subventions de droit commun et/ou spécifiques Grand Chantier et répondant aux axes définis pour l'accompagnement du territoire et à un des trois critères suivants :

- les projets les plus structurants pour le territoire ;
- les plus en rapport avec le Lyon-Turin ;
- concernant les petites communes impactées par des sites de chantier, le transport de matériels et matériaux et la proximité des chantiers.

Ces actions sont portées par une collectivité et identifiées par le label Grand Chantier (Figure 1):

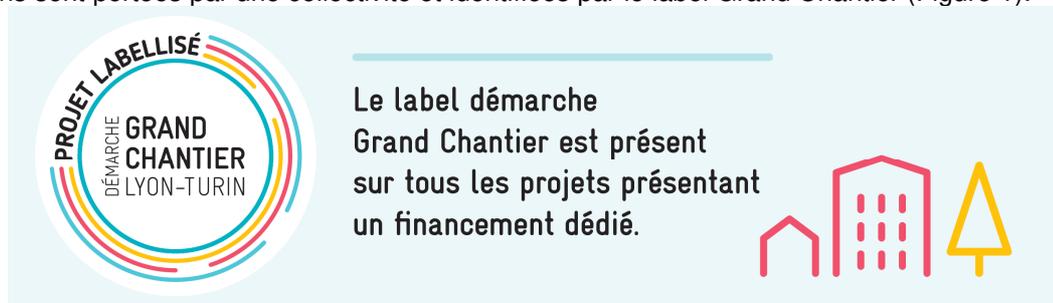


Figure 1. Le label Grand Chantier

3 La concrétisation de la Démarche Grand Chantier

Depuis sa création en 2003, la Démarche Grand Chantier a financé la réalisation de nombreuses études qui ont permis d'identifier les axes majeurs d'accompagnement des chantiers et du territoire, et de préfigurer les actions qui seraient à mettre en œuvre suivant le bon tempo entre le calendrier des chantiers et celui du développement du territoire.

En 2015 la section transfrontalière du Lyon-Turin est entrée dans sa phase opérationnelle. Les gouvernements français et italien signent le 25 février 2015 un Accord binational par lequel ils décident d'engager la réalisation des travaux définitifs de la section transfrontalière et en confient la réalisation au Promoteur public visé aux articles 2 et 6 de l'Accord du 30 janvier 2012. Ce dernier, dénommé Tunnel Euralpin Lyon Turin (TELT), est créé le 23 février 2015.

S'en suit la mise en place d'outils concrets pour sa mise en œuvre.

3.1 Le Contrat de Territoire Maurienne

Le Contrat de Territoire Maurienne (CTM), volet territorial du Contrat de Plan État-Région (CPER) 2015-2020, signé le 30 septembre 2016 par l'État, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de la Savoie et le Syndicat du Pays de Maurienne, en présence de TELT et des principaux élus du territoire, est le cadre partenarial de déclinaison de ces mesures d'accompagnement.



Figure 2. Signature du Contrat de Territoire Maurienne – 30 septembre 2016

Le Contrat de Territoire Maurienne (CTM) vise ainsi à conforter l'intégration territoriale de l'infrastructure et à soutenir l'émergence de projets structurants pour la vallée. En effet la Maurienne, au-delà de l'opportunité des retombées du chantier, immédiates mais limitées dans le temps, doit pouvoir engager des investissements qui impulsent de nouvelles trajectoires durables de développement. Si, sur le plan économique, le territoire dispose encore d'atouts indéniables, ceux-ci, comme dans de nombreuses régions industrielles françaises, demeurent fragiles. Cela est d'autant plus vrai que la Maurienne souffre d'un déficit d'attractivité, vécu comme un véritable frein par les entreprises elles-mêmes.

Son élaboration puis sa mise en œuvre sont le fruit d'un partenariat étroit entre les partenaires de la Démarche Grand Chantier et les collectivités locales.

Ce contrat contient soit des actions structurantes pré-ciblées, soit des typologies d'actions dans lesquelles devront s'inscrire des actions identifiées a posteriori. Le CTM prévoit un besoin de financement global, mais le plan de financement de chaque action mise en œuvre est à construire au cas par cas en combinant les financements de droit commun et les financements spécifiques dédiés au Lyon Turin, dont le FAST.

A sa signature, le CTM préconise 20 actions d'accompagnement du chantier et 11 actions d'accompagnement du territoire pour un montant total de 40,7 M€ à répartir entre les signataires du contrat et les collectivités porteuses de projets.

Le volet « accompagnement du chantier » représente un besoin de financement de 16,5 M€ sur la période 2015-2020.

Sur la même période, le volet « accompagnement du territoire » représente un besoin en financement de 24,2 M€.

3.2 L'Observatoire du Grand Chantier Lyon-Turin

Véritable outil de pilotage, l'Observatoire du Grand Chantier mesure à échéances régulières les effets du chantier sur le territoire. Les résultats sont publiés (Figure 3) dans des « données clés » et partagés entre les co-financeurs de la démarche et des actions, et les acteurs du territoire.



Figure 3. Les publications de l'Observatoire

L'Observatoire a suivi l'évolution du dernier chantier de reconnaissance à Saint-Martin-La-Porte (SMP4) depuis mi-2015.

A partir de début 2019, l'Observatoire a aussi suivi le chantier de la tranchée couverte à Saint-Julien-Montdenis.

Il a ainsi mis en exergue l'origine des 400 à 460 compagnons qui ont travaillé pendant plusieurs années sur le chantier SMP4 : origine géographique, origine professionnelle, type de contrat (Figure 4).

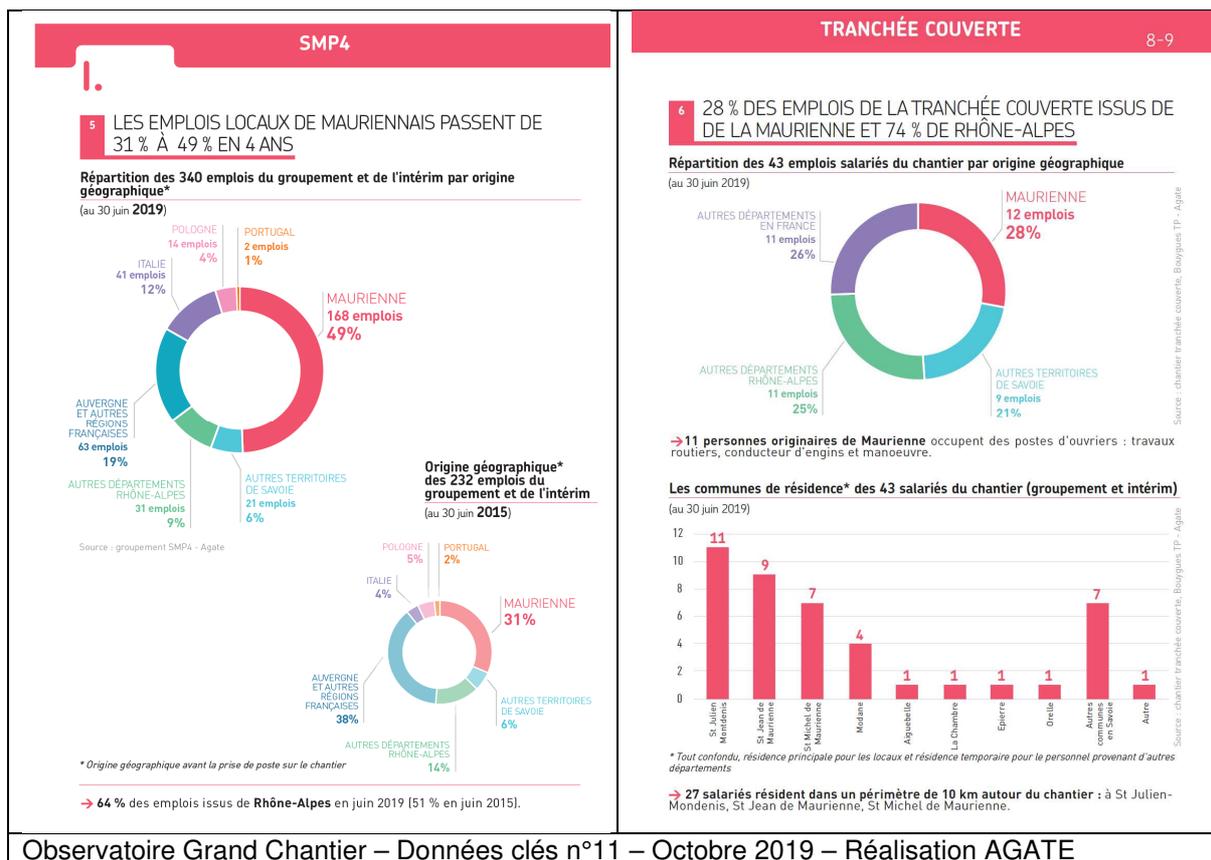


Figure 4. Données clés du chantier SMP4

Par exemple, au 30 juin 2019, la moitié des emplois du groupement et de l'intérim (hors sous-traitants) était originaire de la Maurienne. Ils étaient d'un peu moins de 1/3 en juin 2015. Les 2/3 étaient issus de Rhône-Alpes en juin 2019 contre la moitié en juin 2015.

Sur le chantier de la tranchée couverte à Saint-Julien-Montdenis, au niveau du portail français du tunnel de base, un peu plus de 40 compagnons (hors sous-traitance) œuvraient au 30 juin 2019. Plus de 1/4 sont issus de la Maurienne, les 3/4 de Rhône-Alpes.

Sur la base d'une enquête faite auprès d'un tiers des compagnons du chantier SMP4 au deuxième semestre 2016, il s'avérait que 14% des personnes enquêtées avaient retrouvé un emploi grâce au chantier. **L'enquête a principalement montré que les dépenses locales de 400 salariés sur un an avaient représenté environ 2,6 M€ (Figure 5).**

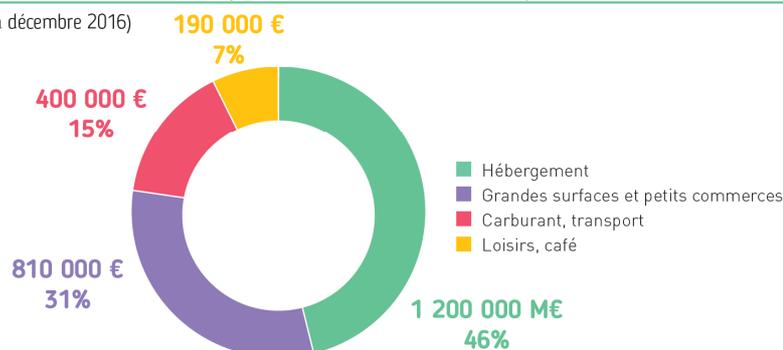
Les modes de consommation ont aussi été analysés, ainsi que les pratiques du personnel « en déplacement » en termes d'hébergement.

Toutes ces données ont permis d'anticiper sur les besoins des salariés des futurs chantiers des travaux principaux à l'horizon 2022, en particulier en termes de formation et d'emploi, d'hébergement, mais aussi d'accueil des salariés et de leurs éventuelles familles.

2 DÉPENSES LOCALES DES SALARIÉS : ENVIRON 2,6 M€ DE DÉPENSES LOCALES INJECTÉES EN 1 AN EN MAURIENNE

Apport à l'économie locale du personnel du chantier en déplacement sur une année

(de janvier à décembre 2016)



Source : Enquête chantier SMP4 2016 - ASADAC-MDP

Figure 5. Chantier SMP4 : dépenses locales de 400 salariés sur un an

3.3 La Charte démarche Grand Chantier

Afin de partager les objectifs de la démarche Grand Chantier (DGC), une Charte « pour un chantier exemplaire, bien ancré dans son territoire d'accueil » a été signée le 13 juin 2017 par le préfet de la Savoie pour l'Etat, représentant les partenaires de la DGC, et le Directeur Général de TELT.

A travers cette charte, TELT s'engage à décliner un certain nombre d'engagements dans ses appels d'offres.

C'est ce qui a été fait dans les premiers marchés de travaux préparatoires (tranchée couverte, puits d'Avrieux, confortement des digues), puis dans les dossiers de consultation transmis aux entreprises en décembre 2019 pour les chantiers opérationnels des travaux principaux du tunnel de base côté français.

Les principales clauses contractuelles concernent :

- l'emploi des personnes en recherche d'emploi par la mise en place par la DGC de la plateforme « Mon Emploi Lyon Turin ». MELT est animé par Pôle Emploi et la facilitatrice Clauses sociales basée à la Mission locale Jeunes du Pays de Maurienne. MELT est chargé de la promotion des métiers en tension du Lyon-Turin, de l'appui au recrutement des entreprises chargées de réaliser les travaux et leurs sous-traitants, y compris sur le volet de professionnalisation des salariés. Une attention particulière est portée à l'insertion des publics éloignés de l'emploi. En effet, TELT s'est engagé dans la Charte à insérer des clauses sociales dans ses marchés. Le calcul des clauses, la recherche de profils et le suivi du respect des clauses est confiée à la facilitatrice clauses sociales basée à la Mission Locale Jeunes (MLJ) Pays de Maurienne ;
- la vie locale des salariés : un guichet unique d'accueil sera en relation avec les référents Grand Chantier désignés par les entreprises ;
- les retombées fiscales locales des chantiers, sur les communes qui les accueillent ;
- la fourniture de données pour l'Observatoire du Grand Chantier ;
- la mobilisation du tissu économique local et régional : une plate-forme d'appuis au tissu économique animée par Auvergne-Rhône-Alpes-Entreprise est mise en place par la DGC pour aider à la réussite dans ce domaine ;
- la participation au projet d'accompagnement de la Maurienne pour un ancrage des chantiers dans le territoire.

3.4 Les outils opérationnels mis en œuvre par la Démarche Grand Chantier

Pour que les chantiers du Lyon-Turin soient une réussite d'intégration dans le territoire et sources de retombées, différents outils sont mis en place dans le cadre de la Démarche Grand Chantier, dont certains ont déjà été évoqués ci-avant. Une gouvernance collective et soutenue de la démarche contribue aussi à son succès.

3.4.1 La Maison de l'Habitat

Ouverte en 2018 à Saint-Jean-de-Maurienne, la Maison de l'habitat accompagne les bailleurs privés souhaitant louer leurs biens aux salariés du Lyon-Turin. À travers un programme d'intérêt général (PIG), des aides financières peuvent être allouées pour des travaux de réhabilitation et d'amélioration des

performances énergétiques. Des fonds substantiels sont mobilisés par l'Anah (Agence nationale de l'habitat) et le Fonds d'aide à la rénovation thermique, ainsi que par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

3.4.2 La plate-forme « Mon Emploi Lyon Turin » : MELT

Animée par Pôle Emploi et la facilitatrice clauses sociales basée à la MLJ, la plateforme « Mon Emploi Lyon Turin » (MELT) a pour objectif de favoriser les recrutements en région, en mettant en relation les entreprises des chantiers et les demandeurs d'emploi. MELT permet d'accompagner les entreprises dans leur recrutement, d'orienter et de former les candidats, et d'anticiper les besoins au plus près du chantier. MELT suit aussi la réalisation des clauses sociales intégrées aux marchés de travaux. Ce dispositif s'appuie également sur un programme de formation initiale ou continue adapté aux réalités du chantier.

3.4.3 La plate-forme «Appui Lyon Turin Entreprises » : ALTE

Afin de donner aux entreprises locales et régionales les capacités d'accéder à certains marchés de travaux, notamment en sous-traitance, la plateforme d'appui au tissu économique local et régional simplifie la mise en relation entre les entreprises, facilite l'accès à l'information et la connaissance de l'activité des chantiers. Confiée à Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, ALTE favorise la rencontre entre les besoins des groupements et le savoir-faire des PME locales et régionales et permet aussi à ces dernières, suivant leurs besoins, de monter en compétence sur leur problématiques RH, innovation, commercialisation.

3.4.4 Le guide à l'usage des entreprises

Un guide a été édité pour expliquer en quelques pages ce qu'est la Démarche Grand Chantier du Lyon-Turin, et les outils mis à la disposition des entreprises pour réussir l'intégration dans le territoire des chantiers qui leur sont confiés.

A l'attribution des marchés, une réunion spécifique « Démarche Grand Chantier » est mise en place avec les différents acteurs de la démarche et les entrepreneurs.

3.4.5 L'ingénierie publique

Pour aider les collectivités qui en ont besoin à faire émerger leurs projets, puis éventuellement de les assister dans la phase de conception, une ingénierie publique est mise à disposition dans le cadre de la DGC, suivant des dispositions particulières en fonction de la taille de la collectivité.

4 Bilan de 4 ans d'actions dans le cadre du CTM

Le Contrat de territoire Maurienne (CTM) comptabilise déjà de nombreuses réalisations et avancées, et certaines thématiques ont largement dépassé les objectifs ! Le Contrat de territoire s'affirme comme un outil performant pour l'accompagnement du chantier et le financement des projets et services du territoire.

En effet, 23 M€ d'investissements ont déjà été engagés en 4 ans, dont 3 M€ du fonds d'accompagnement et de soutien territorial (FAST). Déjà 4 M€ ont été engagés pour l'accompagnement du chantier et plus de 19 M€ pour l'accompagnement du territoire

4.1 L'accompagnement du chantier

4.1.1 Développement de l'emploi et de la formation

Avec 1 M€ engagés entre 2016 et 2019, le volet emploi du Contrat de territoire se développe considérablement.

Plus de 400 emplois directs ont travaillé pendant 4 ans sur le chantier de SMP4. Les salariés mobilisés sur les différents chantiers du Lyon-Turin étaient environ 500 en 2019, faisant de TELT le 3^{ème} employeur de la Maurienne. Près de 70% des recrutements sont issus de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ceci a été rendu possible grâce à la réactivité du service public de l'emploi et de la Région, ainsi qu'à la volonté des entreprises en charge des travaux de s'insérer dans leur territoire d'accueil et de contribuer à son développement.

Des formations spécifiques ont ainsi été mises en place dans un premier temps en 2015 pour former des électriciens et des électromécaniciens en vue de leur emploi sur le tunnelier Federica pour le chantier de SMP4.

De nombreuses personnes, dont certaines éloignées de l'emploi, ont pu bénéficier de formations spécifiques en vue de leur embauche à l'usine de fabrication des voussoirs du tunnelier de SMP4. Enfin, en 2019, une formation a été faite en partenariat avec le lycée technique de Saint-Michel-de-Maurienne pour une dizaine de mécaniciens convoyeurs, toujours pour travailler ensuite sur le chantier SMP4. Les partenaires de la Démarche Grand Chantier apportent également une attention particulière à la décroissance d'activité. En effet, ils mettent en œuvre des actions spécifiques de reclassement des salariés pour leur permettre un réemploi rapide sur la vallée. En 2019, 16 salariés de l'usine à voussoirs SMP4 ont ainsi pu être reclassés, suite à un job meeting dédié.

Pour contribuer à cette réussite, dès 2017, une mission spécifique de «facilitateur des clauses sociales» a été créée en Maurienne. L'objectif des clauses sociales est de réserver dans les appels d'offres des heures aux publics concernés : demandeurs d'emploi de longue durée, de plus de 50 ans, de moins de 26 ans sortis du système scolaire, bénéficiaires de minima sociaux, etc. La facilitatrice des clauses sociales contribue à la définition de ladite clause dans les appels d'offres, puis promeut et développe l'insertion de ces clauses auprès des entreprises du chantier mais aussi des collectivités locales. La tranchée couverte de Saint-Julien-Montdenis est le premier marché de TELT à comporter de telles clauses avec 16 000 heures inscrites dans l'appel d'offres, soit 5 équivalents temps plein pendant 2 ans.

Les acteurs de la Démarche Grand Chantier portent une attention particulière à la promotion des métiers. La présence régulière lors de manifestations comme le Mondial des Métiers à Lyon, aux semaines de l'emploi dans différentes villes de Savoie ou la Foire de Savoie à Chambéry permet de mener un important travail de sensibilisation aux métiers du Lyon-Turin auprès des candidats potentiels comme des jeunes en recherche de formation.

Enfin, la plateforme « Mon Emploi Lyon Turin » (MELT), évoquée plus avant, est un outil primordial pour les années à venir qui verront un accroissement rapide du nombre de salariés impliqués sur les chantiers du Lyon-Turin, 500 à 600 en 2020 et 2021, puis plus de 2000 au-delà de 2022 avec un pic d'activité générant plus de 2500 emplois directs. A plus long terme, la maintenance du tunnel pourrait nécessiter environ 250 emplois.

4.1.2 Soutien au tissu économique local et régional

Faire en sorte que le grand chantier profite au dynamisme du tissu économique local et régional est un autre axe fort de la démarche, pour lequel la plateforme « ALTE » d'appui au tissu économique local et régional évoquée plus avant a été mise en place.

4.1.3 L'hébergement des salariés du chantier

Dès l'origine du projet, élus du territoire et Promoteur public ont décidé de ne pas avoir recours à des bases vie, qui auraient fait du Lyon-Turin un projet « hors sol ». Pour répondre aux besoins d'hébergement des salariés au plus près du chantier, la démarche Grand Chantier fait de la valorisation du parc privé et public existant une priorité.

Pour accompagner les bailleurs privés, la Maison de l'habitat citée plus avant a été créée.

Pour la réhabilitation du parc public de l'OPAC de Savoie, en grande partie vacant en Maurienne, un vaste programme de travaux a été prévu sur 2019-2022 : plus de 300 logements sont concernés dans les communes de Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Michel-de-Maurienne, Saint-André, Orelle, Modane et Fourneaux. Deux bâtiments représentant en tout 56 logements ont déjà été réhabilités à Saint-Jean-de-Maurienne et inaugurés en juillet 2019. Ces opérations bénéficient aux salariés du chantier, comme aux habitants actuels.

4.2 L'accompagnement du territoire

En s'appuyant sur la dynamique d'un grand chantier européen, la démarche Grand Chantier vise à favoriser l'émergence et la concrétisation de projets porteurs pour le développement et l'attractivité du territoire. En s'appuyant sur les besoins et atouts de la Maurienne, le Contrat de territoire liste ainsi une série d'actions en faveur de la diversification économique, de l'amélioration de la qualité de vie et du déploiement de nouveaux services et équipements.

4.2.1 La réhabilitation des centres-bourgs et des abords de gare

Une dizaine d'opérations de réhabilitation des centres-bourgs est en cours ou a été conduite entre 2017 et 2019 à Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Michel-de-Maurienne et Modane-Fourneaux mais également à Villarodin-Bourget, Saint-Martin-la-Porte ou Villargondran.

De même, plusieurs abords de gares sont réaménagés ou en projet : Saint-Jean-de-Maurienne avec la perspective du nouveau Pôle d'échange multimodal (PEM), Saint-Avre-la-Chambre (déjà inauguré en 2018), Modane, Saint-Michel-de-Maurienne ou Aiguebelle (également inauguré en 2019). Ces aménagements facilitent l'accès aux gares et favorisent l'intermodalité, contribuant ainsi à l'amélioration de la mobilité qui est un axe fort du Contrat de Territoire Maurienne.

Ces opérations contribuent également à améliorer le cadre de vie et à revitaliser les centres-bourgs de la vallée.

L'amélioration du cadre de vie passe aussi par la qualité et la diversité des équipements proposés aux habitants. C'est à ce titre que le stade Joseph Gavarini à Saint-Jean-de-Maurienne a bénéficié d'une importante opération de rénovation, ou encore qu'une nouvelle maison d'assistantes maternelles à Villarodin-Bourget a été financée et inaugurée en 2017.

4.2.2 L'accélération de la transition énergétique

Enjeu majeur réaffirmé par le Contrat de territoire, la transition énergétique se concrétise chaque jour un peu plus en Maurienne. Plusieurs opérations accompagnées par la Démarche Grand Chantier sont le signe de cette volonté de produire une énergie plus respectueuse de l'environnement et confirme la vocation de la vallée engagée dans une démarche Territoire à Énergie Positive (TEPOS).

La nouvelle chaufferie bois de Saint-Julien-Montdenis, l'agrandissement du hangar à plaquettes bois de la communauté de communes de Haute-Maurienne-Vanoise tous deux inaugurés en 2019, ou encore la rénovation thermique de plusieurs bâtiments publics (dont la gendarmerie de Saint-Michel-de-Maurienne) sont autant d'exemples significatifs.

4.2.3 Le développement de la filière cyclisme

Des études opérationnelles cofinancées par la Démarche Grand Chantier ont été lancées pour dessiner un itinéraire cyclable de fond de vallée de 160 km qui fera, à terme, le lien entre la véloroute V62 en Combe de Savoie et l'EuroVélo 8 en Italie. Ce tracé renforcera l'attractivité du territoire, déjà reconnu comme le plus grand domaine cyclable du monde®. La Maurienne pourra capitaliser sur les nouveaux usages (vélo à assistance électrique, séjours thématiques) et encourager des opérateurs à développer la filière vélo et l'offre touristique associée.

4.2.4 Le projet de centre de compétences sur les tunnels à Modane

Avec le grand chantier Lyon-Turin, la Maurienne affirme son statut de territoire d'accueil des grands ouvrages souterrains. La vocation d'un centre de compétences sur les tunnels est d'assurer, au plus près de ces ouvrages et dans des conditions d'exercice au réel, une formation qualifiée pour la construction en milieu souterrain ou l'intervention des services de secours en milieu confiné. La préfiguration du projet est portée par une équipe partenariale autour du Service départemental d'incendie et de secours de la Savoie (SDIS 73) et financée par le Fonds d'accompagnement et de soutien territorial (FAST).

5 Conclusion et perspectives

La Démarche Grand Chantier du Lyon-Turin permet à un des plus grand chantier d'infrastructure européen de s'ancrer dans un territoire qui en saisit toutes les opportunités.

Il est un levier de transformation économique à l'échelle de la Maurienne en Savoie, et plus largement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Sur cette base, le Contrat de Territoire Maurienne signé en 2016 pour un programme d'investissement de 40,7 M€ sur la période 2016-2020 est un succès : au cours de ses 4 premières années de fonctionnement, plus de 23 M€ ont été engagés, dont 3 M€ au titre du fonds d'accompagnement de soutien territorial.

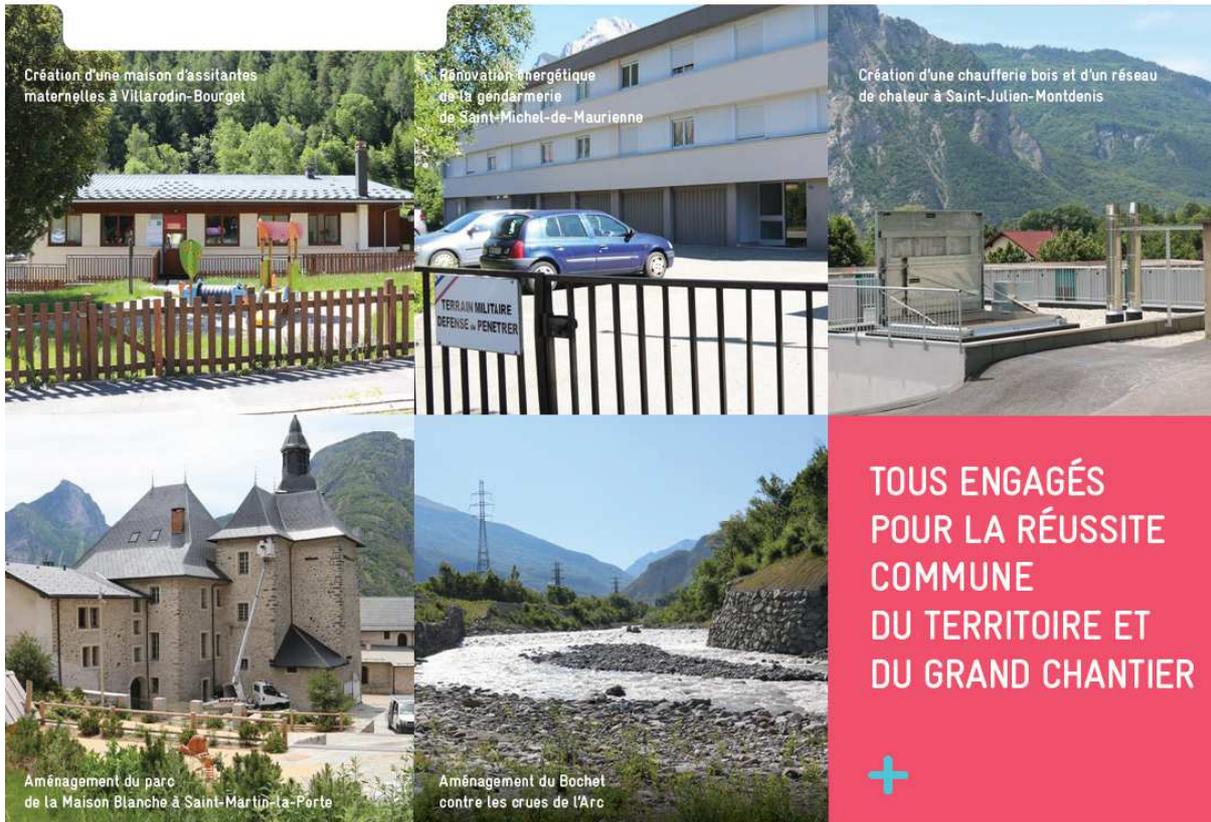
Le défi des années à venir est de poursuivre dans sa lancée l'accompagnement du territoire dans ses projets structurants, et d'augmenter l'accompagnement des chantiers en même temps que leur multiplication et leur progression.

Enfin, à plus long terme, l'objectif est de mettre en route une dynamique durable sur ce territoire de la Maurienne, au-delà de la mise en service de la section transfrontalière du Lyon-Turin.



DÉMARCHE **GRAND
CHANTIER**
LYON-TURIN

Une chance pour le territoire



**TOUS ENGAGÉS
POUR LA RÉUSSITE
COMMUNE
DU TERRITOIRE ET
DU GRAND CHANTIER**



pref-mission-grand-chantier@savoie.gouv.fr

Une initiative portée
et mise en œuvre par

